

JF/BS N° 111228
Contacts IFOP : Jérôme Fourquet / Bénédicte Simon
Tél : 01 45 84 14 44



pour



Les Franciliens et l'annonce de la SNCF relative aux ajustements des horaires des salariés

Résultats détaillés
Mars 2013

Sommaire

- 1 - La méthodologie	1
- 2 - Les résultats de l'étude.....	5
Le moyen de transport privilégié pour les trajets vers le lieu de travail	6
L'horaire habituel d'arrivée sur le lieu de travail.....	7
L'impact des problèmes de saturation des réseaux de transport sur le quotidien.....	8
Les solutions expérimentées pour faire face aux problèmes de saturation des réseaux de transport en Ile-de-France	9
Les solutions à mettre en place par les pouvoirs publics pour résoudre les problèmes de saturation des réseaux de transport en Ile-de-France	10
Le jugement sur une solution envisageable pour limiter la saturation des transports en commun en période de pointe	11
L'intérêt pour une proposition par l'entreprise du choix des horaires de travail	12

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Retrouvez les sondages et analyses de l'Ifop sur



www.ifop.com



www.ifopelections.fr



Alertes d'actualité



Facebook



Twitter



iPhone et iPad

Etude réalisée par l'Ifop pour :	SNCF
Echantillon	Echantillon de 1001 personnes, représentatif de la population francilienne âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par département et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).
Dates de terrain	Du 28 au 29 mars 2013

PRÉCISION RELATIVE AUX MARGES D'ERREUR

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE						
<i>Et si l'effectif est...</i>	<i>Si le pourcentage trouvé est...</i>					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
50	6,2	8,5	11,3	13,0	13,9	14,1
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
250	2,8	3,8	5,1	5,8	6,2	6,3
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
350	2,3	3,2	4,3	4,9	5,2	5,3
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
450	2,1	2,8	3,8	4,3	4,6	4,7
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
4000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
10000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8.2% et 11.8%.

Structure brute de l'échantillon

	Effectifs
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)	
• Homme	442
• Femme	559
AGE DE L'INTERVIEWE(E)	
Moins de 35 ans	327
• 18 à 24 ans	145
• 25 à 34 ans	182
35 ans et plus	674
• 35 à 49 ans	284
• 50 à 64 ans	222
• 65 ans et plus	168
PROFESSION DE LA PERSONNE INTERROGEE	
ACTIF	654
• CSP+	219
• Artisans ou commerçants	38
• Profession libérale, cadre supérieur	181
• Profession intermédiaire	168
• CSP-	267
• Employés	200
• Ouvriers	67
INACTIFS	347
• Retraités	195
• Autres inactifs	152
LOCALISATION	
• Paris	217
• Petite couronne	358
• Grande couronne	426

- 2 -

Les résultats de l'étude

Le moyen de transport privilégié pour les trajets vers le lieu de travail

Question : Quel mode de transport utilisez-vous majoritairement pour vous rendre à votre travail ?

Base : question posée uniquement aux actifs non chômeurs, soit 56% de l'échantillon	(%)
• Les transports individuels (voiture, moto/scooter, taxi, vélo)	36
• Le Transilien (trains de banlieue) ou le RER	30
• D'autres transports collectifs (métro, bus, tramway, car)	27
• La marche	7
TOTAL.....	100

L'horaire habituel d'arrivée sur le lieu de travail

Question : Habituellement, vous arrivez le matin à votre travail... ?

Base : question posée uniquement aux actifs non chômeurs, soit 56% de l'échantillon	(%)
• Avant 8h	26
• Entre 8 et 9h	46
• Après 9h	22
• <i>Je ne travaille pas le matin</i>	6
TOTAL.....	100

L'impact des problèmes de saturation des réseaux de transport sur le quotidien

Question : A titre personnel, estimez-vous que face au problème de saturation des réseaux de transport en Ile de France est un problème qui affecte votre quotidien de façon... ?

Base : question posée uniquement aux actifs non chômeurs, soit 56% de l'échantillon	(%)
TOTAL Importante	74
• Très importante.....	36
• Plutôt importante.....	38
TOTAL Pas importante	26
• Plutôt pas importante	18
• Pas du tout importante	8
TOTAL	100

Les solutions expérimentées pour faire face aux problèmes de saturation des réseaux de transport en Ile-de-France

Question : A titre personnel, parmi les solutions suivantes, quelles sont celles auxquelles vous avez déjà eu recours pour faire face au problème de saturation des réseaux de transport en Ile de France ?

Base : question posée uniquement aux actifs non chômeurs, soit 56% de l'échantillon	(%)
• Adapter vos horaires de travail pour éviter les périodes de pointe dans les transports	43
• Rallonger votre temps de parcours pour éviter les endroits les plus encombrés	35
• Faire du télétravail c'est-à-dire travailler à domicile certains jours ou tous les jours	15
• Avoir recours à des dispositifs de co-voiturage	7
• <i>Aucune de ces solutions</i>	23
TOTAL.....	(*)

(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

Les solutions à mettre en place par les pouvoirs publics pour résoudre les problèmes de saturation des réseaux de transport en Ile-de-France

Question : Selon vous, face au problème de saturation des réseaux de transport en Ile de France, parmi les solutions suivantes, quelles sont celles qui doivent être mises en œuvre par les pouvoirs publics ?

	Ensemble (%)
• Investir davantage dans la modernisation du réseau de transports collectifs (rénover les voies, remplacer les rames, augmenter les capacités des rames	72
• Inciter à prendre les transports en commun en dehors des heures de pointe par une tarification plus avantageuse en heures creuses	37
• Aménager les horaires de travail via une politique globale d'horaires décalés gérée avec les entreprises	34
• Mettre en place des dispositifs d'incitation au covoiturage	21
• Inciter les voyageurs à utiliser des modes de déplacements autres tels que la marche ou le vélo	20
• Aménager les horaires de classe via une politique globale d'horaires décalés gérée avec les établissements scolaires	17
TOTAL.....	(*)

(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

Le jugement sur une solution envisageable pour limiter la saturation des transports en commun en période de pointe

Question : Voici une solution qui pourrait être envisagée pour limiter la saturation des transports en commun en période de pointe : Demander aux entreprises de permettre à leurs salariés de choisir leurs horaires afin d'éviter les heures de pointe. Indiquez si elle vous paraît... ?

	Ensemble (%)
TOTAL Intéressante	83
Très intéressante	40
Plutôt intéressante	43
TOTAL Pas intéressante	17
Plutôt pas intéressante	12
Pas du tout intéressante.....	5
TOTAL	100

L'intérêt pour une proposition par l'entreprise du choix des horaires de travail

Question : Si votre entreprise vous permettait de choisir vos horaires pour éviter les heures de pointe, seriez-vous personnellement prêts à adapter vos horaires de travail ?

Base : question posée uniquement aux actifs non chômeurs, soit 56% de l'échantillon	(%)
TOTAL Oui	86
• Oui certainement	48
• Oui, probablement	38
TOTAL Pas importante	14
• Non, probablement pas.....	11
• Non, certainement pas.....	3
TOTAL	100